

Conclusions

Tel qu'il a été souligné d'entrée de jeu, la communauté francophone de l'Ontario vise à s'épanouir et à agir comme entité distincte dans un contexte où elle est très minoritaire sur le plan démographique, puisqu'elle représente *un peu moins de cinq pour cent* de la population de la province. Elle comprend l'importance qu'elle doit accorder à l'éducation tout le long de la vie si elle veut accéder au degré d'autonomie culturelle (Landry, 2009) qui lui permettrait de prospérer tout en contribuant à l'essor de sa province et du pays.

Certes, les résultats de cette enquête montrent que la communauté francophone de l'Ontario n'a pas à s'inquiéter de l'intérêt que ses élèves portent aux études postsecondaires : neuf élèves sur dix fréquentant les écoles de langue française de l'Ontario envisagent d'entreprendre des études postsecondaires. Toutefois, d'autres résultats révèlent que la communauté francophone est confrontée à des défis de taille pour assurer l'accès à l'éducation postsecondaire, pour accroître l'accessibilité et la poursuite des études postsecondaires en français ainsi que pour attirer et intégrer ses jeunes diplômés de telle sorte qu'ils puissent faire vie-carrière et s'engager dans la communauté francophone de leur région. Ces résultats sont :

- les sommes d'argent que doivent déboursier les élèves pour obtenir un diplôme collégial ou un diplôme universitaire sont considérables;
- la probabilité de ne pas pouvoir trouver d'emploi dans leur communauté et le manque de confiance quant à la possibilité d'y trouver du travail découragent les diplômés de faire vie-carrière dans leur région d'origine; les communautés rurales, plus touchées par l'exode des jeunes, souffrent davantage de voir partir les diplômés des écoles secondaires vers d'autres régions et d'autres provinces pour poursuivre leurs études postsecondaires;
- le fait que le quart des élèves de 12^e année des écoles de langue française projette de poursuivre ses études postsecondaires entièrement ou principalement en anglais, ce phénomène étant plus dominant dans le Sud;
- la distance considérable entre le domicile de l'élève et les établissements d'enseignement postsecondaire offrant en français les programmes d'études ou de formation professionnelle qui l'intéresse constitue un obstacle pour une proportion non négligeable d'élèves.

Références

- ALLARD, R. (2005). *L'accessibilité aux études postsecondaires en français pour les élèves francophones en milieu minoritaire : une recension de recherches empiriques*, Rapport préparé pour l'Association des universités de la francophonie canadienne, Ottawa.
- BERGER, J., A. MOTTE et A. PARKIN (2007). *Le prix du savoir. L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants du Canada*, 3^e éd., Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- CORBEIL, J.-P., et C. BLASER (2008). *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006 : résultats*, Statistique Canada, Division de la démographie. [En ligne] [www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/language/index.cfm].
- CORBIN, E. G., et J. M. BUCHANAN (2005). *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*, Rapport intérimaire du Comité sénatorial permanent des langues officielles, Ottawa, Sénat du Canada.
- GOLDBERG, E., and K. A. NOËLS (2006). "Motivation, ethnic identity, and postsecondary education language choices of graduates of intensive French language programs", *The Canadian Modern Language Review/La revue canadienne des langues vivantes*, 62, p. 423-447.
- KRAHN, H., and A. TAYLOR (2005). "Resilient teenagers: explaining the high educational aspirations of visible minority immigrant youth in Canada", *Journal of International Migration and Immigration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 6, p. 405-434.
- Labrie, N., S. Lamoureux et D. Wilson (2009). *L'accès des francophones aux études postsecondaires en Ontario : Le choix des jeunes*, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education (OISE)/Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (CRÉFO).
- LANDRY, R. (2008). « Au-delà de l'école : le projet politique de l'autonomie culturelle », *Francophonies d'Amérique*, 26, p. 149-183.
- LANDRY, R. (2009). « Autonomie culturelle et vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire », *Revue de la Common Law en français*, 11, p. 19-43.
- LANDRY, R. (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle : Là où le nombre le justifie...*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- LANDRY, R., R. ALLARD et K. DEVEAU (2009). École et autonomie culturelle, *Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire*, Moncton, N.-B., Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- LANDRY, R., R. ALLARD et K. DEVEAU (2007). *Profil sociolinguistique des élèves de 11^e année des écoles de langue française de l'Ontario : Outil de réflexion sur les défis de l'aménagement linguistique en éducation*, Moncton, N.-B., Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. [En ligne] [www.icrml.ca/images/stories/documents/fr/prol_sociolinguistique_des_eleves_de_11e_annee_des_ecoles_de_langue_francaise_de_ontario.pdf].
- LANDRY, R., R. ALLARD, K. DEVEAU et N. BOURGEOIS (2005). « Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, 20, p. 63-78.
- Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick (décembre 2007). *Sondage de fin d'études secondaires 2006 « Qu'est-ce que t'en penses? »*, Fredericton, N.-B., Secteur francophone du ministère de l'Éducation.
- Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC) (2005). *Recherche sur les intentions d'études postsecondaires chez les élèves en milieu francophone minoritaire*, Ottawa, Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, Patrimoine canadien/Canadian Heritage.
- RYAN, R. M., et C. P. NIEMIEC (rédacteurs invités) (2009). "Symposium on self-determination theory", *Theory and Research in Education*, 7.

... À LA PRATIQUE Recommandations

Il est important de s'assurer que le personnel en orientation scolaire dans les écoles secondaires de langue française promeut les sources de financement disponibles pour les études postsecondaires en vue d'alléger les préoccupations des élèves en ce qui a trait au financement et à l'éventuel endettement.

Puisque les établissements d'enseignement postsecondaire de langue française sont de véritables foyers de renouvellement, alimentant le dynamisme culturel, économique et politique des communautés francophones et acadiennes où ils sont établis, il serait impérieux de renforcer les capacités de celles qui y sont déjà établies et de les créer là où le permettraient les bassins de population francophone. Surtout, les établissements d'enseignement de langue française doivent veiller à ce que l'éventail des programmes d'études universitaires et collégiales qu'ils offrent soient le plus complet possible et qu'ils poursuivent leurs démarches auprès des élèves des écoles secondaires pour les y attirer.

Pour s'attaquer au redoutable défi que représente « la mise en place d'un système pancanadien d'établissements d'enseignement postsecondaire de langue française » (Corbin et Buchanan, 2005, p. 63), les communautés francophones minoritaires, dont celle de l'Ontario, devront pouvoir compter sur l'appui des différents paliers gouvernementaux autant fédéral que provincial qui ont des obligations envers les communautés francophones et acadiennes pour assurer leur accès aux études en langue française.